

- Légende**
- Zones**
- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
 - UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
 - UC = zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
 - UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
 - UE = zone urbaine à vocation d'équipements
 - UF = zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
 - UX = zone d'activités économiques
 - UZ = zone d'activités commerciales
 - UAJ UBj UCj = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripisylve
 - 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
 - 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUX = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - A = zone agricole
 - Aj = zone à vocation horticole ou maraîchère
 - As = Zone agricole stricte
 - Aco = Secteur agricole de corridor écologique
 - N = zone naturelle
 - Nco = Secteur naturel de corridor écologique
 - Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
 - NE = zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes
- L'indice "r" est attaché à une zone quand celle-ci se situe en zone inondable d'après le PPRI de la Saône approuvé et 1/07/2004 et modifié le 12/12/2004.
- ♦ Bâtiment agricole : ICPE
 - ★ Changement de destination autorisé au titre du L.151-11 du Code de l'Urbanisme

- Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ▲ Patrimoine remarquable à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires commerciaux à préserver au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme

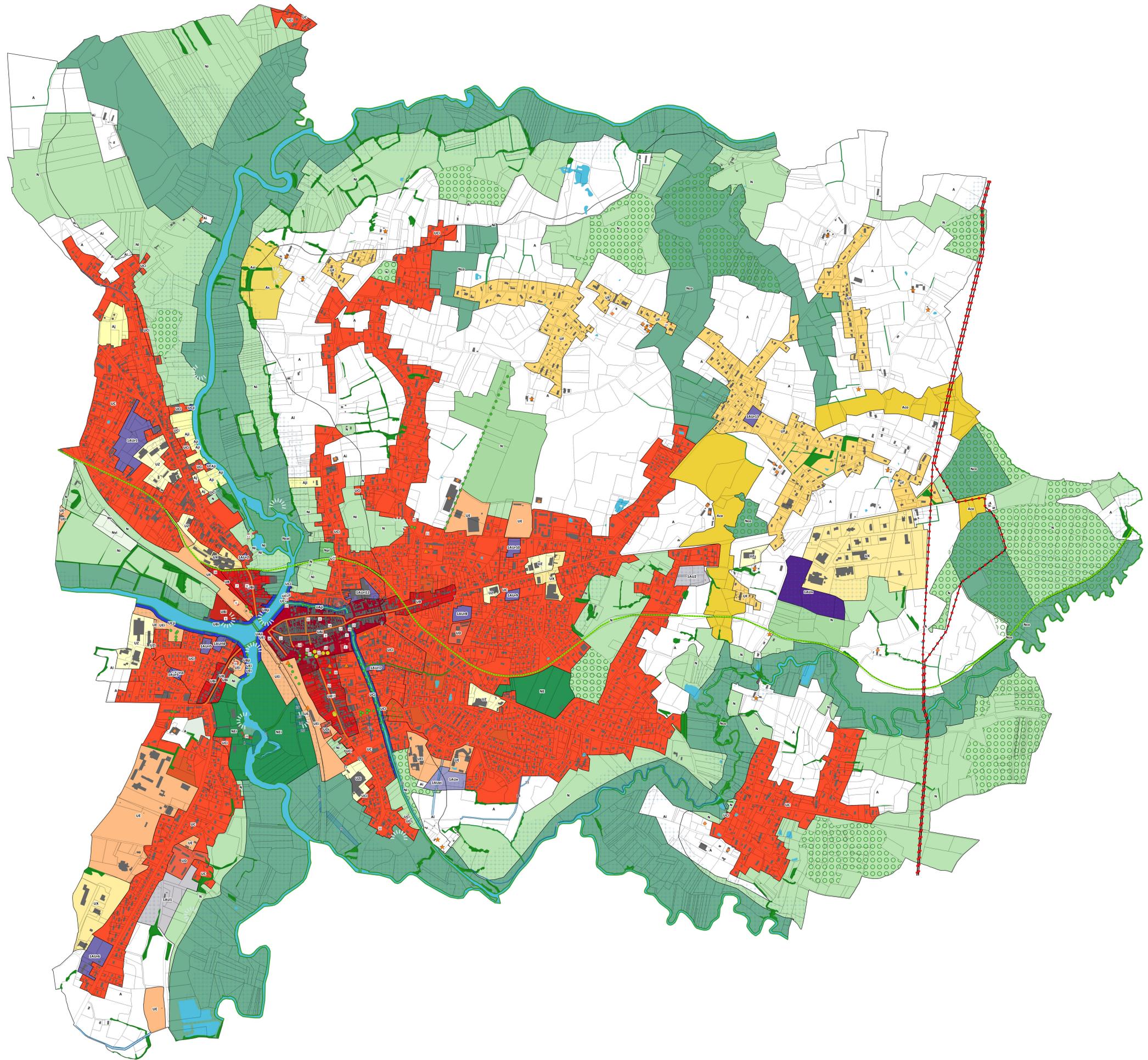
- Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**
- Voie Verte
 - ||| Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
 - Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
 - ~ Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Vert Protégé à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Arbre à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Haies à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Servitude I5
 - Surface en eau
 - Bâtiment identifié comme élément de patrimoine au titre de l'article L.151-19 du CU

Liste des éléments du paysage

Numéro	Description
1	Hôtel Dieu
2	Maison du Bailli
3	Théâtre Municipal
4	Tour Saint Pierre
5	Tour Saint Paul
6	Grave SNCF
7	Immeubles présentant un intérêt architectural
8	Ancien garage Citroën
9	Edifice lié au transport de sel
10	Demuresa néogotiques
11	Moulin du Bourgois
12	Chapelle Saint Pierre en Louhansais
13	Hôtel particulier
14	Hospice Parnet-Gratiere et Murets
15	Ancien dancing
16	Maison Parnet et Ancienne Mairie
17	Maisons accolées allées et pans de bois
18	Maison avec loggia
19	Ferme de la Troche
20	Ferme Sivay
21	Ferme Bressane
22	Hôtel de ville
23	Ancien abattoirs
24	Eglise Saint Pierre
25	Eglise de Châteaurenaud
26	Musée Ecole des Beaux-Arts
27	Anciens bains publics
28	Buffet de la gare le terminus
29	Site de la Chapelière
30	Abattoirs de Bram
31	Salle de la Grenette
32	Groupe Scolaire Viol Vincent
33	Risouze
34	Anciennes halles fermées de l'Estet
35	Lavoir

Liste des emplacements réservés

Numéro	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Coopérative patinoire et projet de base de loisirs	1460,0	Commune
2	Création d'une médiathèque	2841,1	Commune
3	Elargissement rue de sables	1232,9	Commune
4	Accès dévotionnelle côté La Chapelle-Neuville	3037,8	Commune
5	Aménagement carrefour rue de Beaufort avenue Fernand POYET	22,6	Commune
6	Aménagement rue Albert JAILLET	13	Commune
7	Aménagement carrefour rue du Jura et de la Postolice	35,9	Commune
8	Aménagement carrefour rues de Beaufort et du Jura	100	Commune
9	Contournement allée des jardins	1088,1	Commune
10	Extension jardins	4670,9	Commune
11	Contournement espace de livraisons	96,7	Commune
12	Cherchement piéton place des Carilliers - avenue Fernand POYET	485,6	Commune
13	Jonction entre rue ALBERT JAILLET et l'allée JULIE MASENET	408,3	Commune
14	Cherchement piéton Basse Meconville - Sivay	10289	Commune
15	Cherchement le long de la Vallée et du Sabreau	8711,6	Commune
16	Accès piéton SAU1 par chemin des Portaines	50,4	Commune
17	Extension de la voie pour desservir la zone SAU1	211,2	Commune
18	Aménagement de la voie de desserte de la zone SAU1	218,3	Commune



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Commune de Louhans-Châteaurenaud

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

APPROBATION

Document approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date du :

	VERDI INGENIERIE BOURGOIS-FRANCHE-COMTE 13 Avenue André Blond - 39100 DOLE Tél : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.38.70 Email : ocep@verdiingenierie.fr	Pièce numéro : 4.2
	Echelle: 1/7500ème	